

► FICHE EXPERIENCE : La Gestion urbaine de proximité à Valenciennes

Mise en place de deux niveaux de gestion dans le quartier de Chasse-Royale

✓ Plus-value et spécificités de la démarche

La Gestion urbaine de proximité à Valenciennes, et plus spécifiquement dans le quartier de Chasse-Royale, s'est construite historiquement sur deux niveaux de compréhension et de mise en œuvre. L'objectif recherché est d'avoir une approche plus globale et stratégique, et pas seulement un traitement préventif qui n'améliore pas les fonctions. Grâce à un partenariat fort, structuré, et une bonne participation des habitants, les solutions trouvées souhaitent s'inscrire sur le long terme.



✓ Mots clés

#GUP #Cadredevie #Habitat #Renouvellementurbain

DIAGNOSTIC — CONTEXTE

La Gestion urbaine de proximité est apparue dans la Ville de Valenciennes en 1989, pour répondre à la crise économique de l'industrie minière. A ce moment-là, la ville est morcelée par les friches industrielles et renferme beaucoup d'habitat indigne. Des politiques de reconversion sont lancées, et en 1990, des comités de quartier sont créés afin de cibler des priorités et rédiger des « contrats de quartiers » sur 10 ans, en collaboration avec les habitants.

Le quartier en politique de la ville de Chasse-Royale est l'un des quartiers visés par cette démarche de gestion concertée. Il est composé à 81% de logements sociaux, avec très peu d'habitat collectif. Le quartier a fait l'objet d'une première vague de renouvellement urbain lors du PRU 1, terminée en 2018, avec 40% de l'offre recréée sur site. En 2019, les démolitions du NPNRU ont débutées avec plusieurs phases de relogement.

CONCEPTION DE LA DEMARCHE

La démarche de Gestion urbaine de proximité a été mise en place selon deux niveaux de stratégie :

- La GUP de niveau 1 : Après avoir identifié une problématique de gestion courante, une équipe de 3 personnes « service des quartiers » a été créée avec un numéro vert ouvert 24heures/24, 7jours/7. Le N° vert a été décliné en fiches à remplir sur internet, et les demandes émanant des deux outils sont engrangées, traitées par les techniciens, et vues en réunion d'équipe 2 fois par semaine. Cette GUP de premier niveau est mise en place sur toute la ville avec une visée « curative ».
- La GUP de niveau 2 : Le second temps de la GUP correspond à la construction d'un plan d'actions concerté avec tous les partenaires. Il s'agit d'abord d'identifier les acteurs concernés, de prévoir des temps commun d'acculturation au sujet, puis de produire des solutions partagées. Ce second niveau s'appuie sur le Contrat de ville, le dispositif d'abattement de la TFPB, les conventions de renouvellement urbain et les Conseils citoyens. Il existe pour l'instant sur les 4 QPV de Valenciennes, avec la volonté de l'ouvrir au reste de la ville.

« Il faut toujours partir de constats pour construire un plan d'actions et impliquer les partenaires, identifiés selon leurs compétences. Plus on va vers le volet social, plus il y a d'acteurs supplémentaires à activer. » **Catherine Estaquet - Cheffe de Projet Politique de la ville, Ville de Valenciennes**

METHODE

La Gestion urbaine de proximité à Valenciennes est pensée comme une démarche globale, reliée à différents dispositifs et conventions qui doivent être déclinés localement. Une personne référente s'occupe de coordonner la GUP, en s'appuyant sur les centres sociaux, les bailleurs, les agents de proximité et les habitants. Sur chaque quartier, le Conseil citoyen est « gestionnaire du site ». Le Comité de pilotage est organisé au siège de la Communauté d'agglomération et des réunions GUP sont prévues dans les Maisons du projet des quartiers.

L'objectif principal est de remonter tout au long de l'année la parole des habitants, grâce à l'activation du réseau de terrain. Pour cela, des diagnostics en marchant sont préparés en amont avec les conseils citoyens et les partenaires identifiés selon les thématiques choisies. Ces diagnostics permettent de relever les dysfonctionnements du quartier, et d'en faire une analyse des causes afin de construire les solutions adaptées.

MISE EN ŒUVRE

La stratégie, ainsi que la méthodologie mise en place, permettent d'étudier les problèmes du quartier et de construire des solutions adaptées. A Chasse-Royale, plusieurs dysfonctionnements sont traités de manière globale et pérenne :

- Dépôts sauvages : la ville a opté pour la pose de caméras mobiles temporaires, dédiées aux déchets, pour repérer les véhicules qui viennent souvent de l'extérieur. S'il s'agit de déchets de chantier et que les entreprises sont identifiées, le travail consiste en de la sensibilisation, le rappel des clauses et des verbalisations le cas échéant.
- Stationnement : Le quartier de Chasse-Royale est confronté à d'importants problèmes de stationnement depuis les travaux du PRU. En souhaitant créer un espace central commerçant et casser la vitesse, le parking de 120 places a été remplacé par une dalle haute et des boxes commerciaux. La Maison du Citoyen et le Centre social ont également été construits dans ce secteur, concentrant de nouveaux flux surtout le week-end, contraignant les véhicules à se reporter sur les voiries. En réponse à cela, le Conseil citoyen a été mobilisé à un premier niveau pour mener une enquête porte-à-porte afin de quantifier et qualifier le besoin, et notamment solliciter les bailleurs au nom de la TFPB pour baisser les tarifs des boxes souterrains pour les habitants. Dans un second temps, il est prévu de « re-tricoter » la ville, en effaçant un giratoire, pour favoriser l'arrivée du tram et du vélo. Des travaux d'éducation aux mobilités douces seront ainsi menés pour mettre l'accent sur des politiques comportementales.
- Urbanisme transitoire : Pour gérer les longues périodes de vacances du foncier, les conseils citoyens sont chargés de réfléchir à des expérimentations et usages, pour investir les lieux selon la temporalité des projets de renouvellement urbain. Ils sont accompagnés par l'Agglomération, qui peut par exemple clôturer l'espace libéré pour le fermer la nuit et conserver un accès la journée à des composts collectifs ou des boxes à vélos.
- Education : La paupérisation du quartier a entraîné une hémorragie démographique affectant le collège du quartier qui affiche un faible taux de réussite au BEPC. Pour enrayer cette désertion, les projets de création d'un internat d'excellence et d'une filière numérique « la domotique de demain dans le bâtiment » pour une classe en Segpa sont en cours de déploiement.

RESULTATS

Avec le NPNRU, le quartier de Chasse-Royale connaît sa seconde vague de renouvellement urbain, qui prévoit la démolition et la reconstruction de logements. La GUP, comme démarche projet dans les QPV de Valenciennes, permet de prendre en compte les constats relevés lors des premiers chantiers dans le cadre du PRU. Pour cela, les conseils citoyens peuvent envoyer des notes à l'agglomération qui les rajoutent au volet « contributions » du cahier des charges, et qui servent aux maîtres d'œuvre. Une continuité au « relais info quartier » mis en place durant les travaux est ainsi assurée, afin de ne pas perdre la communication entre les habitants et les partenaires de la GUP.

L'objectif est ici d'anticiper les usages, en envisageant la GUP à 10 ans. Le quartier de Chasse-Royale est à cet égard un lieu de co-production de solutions, à la fois adaptées aux problématiques et innovantes, qui offre un espace d'échange important pour les habitants. La volonté de la ville est de poursuivre l'acculturation des acteurs, en particulier les conseils citoyens, et de maîtriser la rotation des élus, pour conserver une dynamique équilibrée entre la fonction curative et le mode projet de la GUP.

POINTS DE VIGILANCE

Il est important de démêler les questions de domanialités en amont de chaque projet, afin de ne pas être bloqué dans sa mise en œuvre. Ces enjeux peuvent également retarder certains aménagements, comme c'est le cas avec celui de la passerelle « Dutemple », qui relie le QPV éponyme au QPV de Chasse-Royale. Les habitants sont alors les premiers touchés par la détérioration des équipements qu'ils utilisent au quotidien.

Un autre point de vigilance est à accorder au traitement des problématiques sociales lourdes, qui ne peuvent pas être réglées par le PRU. Si le relogement est confié au bailleur comme à Valenciennes, il est nécessaire de s'appuyer sur un accompagnement à la fois individuel et collectif, grâce à un réseau de structures déjà mobilisées. Il faut ainsi faire attention à ne pas déplacer les problèmes en rénovant le quartier, mais de s'associer aux acteurs pertinents, comme ici les clubs de prévention, les acteurs de la réussite éducative, etc.



Fiche expérience : La Gestion urbaine de proximité à Valenciennes



Contacts – informations

Catherine ESTAQUET

Cheffe de Projet Politique de la ville

VILLE DE VALENCIENNES

Hôtel de Ville - Place d'armes

59304 Valenciennes

<https://www.valenciennes.fr/>



**Ville de
Valenciennes**